

MODELE DE DECLARATION PREVUE AU II DE L'ARTICLE R. 851-6

Déclaration au titre de l'année : 20__

Gestionnaire (nom)
(adresse)
(SIRET)
(représentant légal)
Aire (localisation)
(capacité d'accueil en places disponibles)

Éléments déclaratifs

Période de fermeture (date de la ou des période(s) de fermeture)

Nombre total de jours de fermeture (nombre de jours sur l'année n)

		1	2	3	4	5				6
MOIS		Nombre de places	nombre de jours d'occupation	taux moyen d'occupation mensuel	recette des droits d'occupation des places acquittés par les usagers	consommation d'eau (m3) de l'aire	consommation eau montant perçu	consommation d'électricité (kW/h) de l'aire	consommation d'électricité montant perçu	dépenses de travaux et entretien
Janvier	31			#DIV/0!						
Février	28			#DIV/0!						
Mars	31			#DIV/0!						
Avril	30			#DIV/0!						
Mai	31			#DIV/0!						
Juin	30			#DIV/0!						
Juillet	31			#DIV/0!						
Août	31			#DIV/0!						
Septembre	30			#DIV/0!						
Octobre	31			#DIV/0!						
Novembre	30			#DIV/0!						
Décembre	31			#DIV/0!						
Total			0	#DIV/0!	0	0	0	0	0	0

Tarif du droit d'usage par place	
Tarifs de l'eau par m3	
Tarif de l'électricité au kW/h	

Légende

- 1° nombre de places conformes aux articles 2 et 3 du décret n° 2001-569 du 29 juin 2001 relatif aux normes techniques applicables aux aires d'accueil des gens du voyage et effectivement disponibles chaque mois
2° nombre de jours d'occupation mensuelle égal au nombre total de jours d'occupation facturés chaque mois;
3° taux moyen d'occupation mensuel égal au nombre de jours d'occupation mensuel du 2° divisé par le nombre de jours du mois puis divisé par le nombre de places;
4° montant de la recette mensuelle des droits d'occupation des places acquittés par les usagers ;
5° consommations de fluides ainsi que les montants perçus (eau, électricité)
6° dépenses de travaux et entretiens